



REGARDS CROISÉS

Projet Associatif

Version adoptée par l'assemblée générale extraordinaire

28 Janvier 2023

Depuis sa création notre association a maintenu dans son fonctionnement et ses objectifs l'esprit des statuts rédigés par les membres fondateurs en 1999. Tout en conservant les valeurs initiales, elle a souhaité revoir les statuts pour les actualiser en 2023.

La présente version a pour objectif d'adapter le projet à l'époque actuelle et de proposer des orientations pour l'avenir.

La formule emblématique caractérisant l'esprit de Regards Croisés reste gravée au fronton de l'association :

« Culture et Convivialité »

Portée par cette expression fédératrice, Regards Croisés développe ses activités autour de cinq axes principaux :

- Favoriser les rencontres culturelles locales,
- Permettre aux Preslois d'échanger des idées et de mieux se connaître,
- Créer des moments de vie,
- Proposer un programme varié d'activités culturelles,
- Promouvoir une dynamique associative favorisant la participation démocratique des adhérent·e·s.

Privilégiant un fonctionnement participatif et ouvert, Regards Croisés favorise l'émergence des idées proposées par ses adhérent·e·s. Leur concrétisation est effective dans la mesure de leur possible réalisation matérielle économique et humaine.

A. La culture

Élément majeur et déterminant de l'activité, elle est présente sous toutes ses formes : cinéma, musique, danse, dessin, sculpture, découvertes culturelles, disciplines du « bien-être », langues...

En favorisant cette diversité, RC souhaite proposer sans restriction un large champ d'actions et de réflexions.

B. La convivialité

Élément constitutif complémentaire de son identité, Regards Croisés cultive naturellement la convivialité comme un art de vivre ensemble.

Avec ce signal de tolérance et de bienveillance, l'association engage et favorise les rencontres, les échanges, les prises de décisions communes. Signe de reconnaissance d'une ambiance, elle permet de réunir le plus grand nombre d'adhérent·e·s, de bénévoles, et tout·e postulant·e souhaitant rejoindre une atmosphère propice à l'épanouissement culturel.

En complément de cette convivialité, mais qui peut aussi y contribuer, Regards Croisés entend favoriser un juste équilibre entre les femmes et les hommes, en particulier dans les fonctions de responsabilité. Elle recherche également, dans ses achats et la mise en œuvre des diverses activités, à protéger au mieux l'environnement.

C. Organisation et gestion de l'association : Un projet fédérateur et démocratique

L'association se compose d'adhérent·e·s qui, démocratiquement, participent à l'Assemblée Générale, organe souverain chargé de valider les décisions relatives au pilotage de Regards Croisés.

Reconnue comme instrument décisionnel légal, l'AG élit et donne mandat chaque année au Bureau qui met en œuvre les décisions retenues en AG.

Organe exécutif, le Bureau met en œuvre les décisions prises par l'AG et assure la gestion quotidienne de l'association avec les titulaires (dont certain·e·s sont élu·e·s) des fonctions suivantes :

- une présidence, qui assure également la présidence de l'Association,
- une vice-présidence,
- une fonction « secrétariat » dotée d'un·e adjoint·e,
- une fonction « trésorerie » dotée d'un·e adjoint·e,
- une fonction « logistique » dotée d'un·e adjoint·e,
- toute fonction utile à l'association.

Afin de favoriser une gestion dynamique et participative, le Bureau invite les adhérent·e·s à participer, durant la saison, à une ou plusieurs réunions consultatives. Répondant au principe d'une écoute attentive, ces rencontres favorisent la prise de parole et permettent de recueillir les avis, besoins et souhaits des adhérent·e·s. Elles sont également l'occasion d'évaluer l'activité d'une saison et de construire en commun les projets et programmes à venir.

Regards Croisés revendique et applique la définition de gestion désintéressée.

Les adhérent·e·s de l'association exercent leurs activités en tant que bénévoles. Dans ce cadre, les adhérent·e·s et les membres du Bureau ne peuvent recevoir aucune rétribution en liaison avec les fonctions qui leur sont confiées.

Regards Croisés ne procède à aucune distribution directe ou indirecte. Le bénévolat revendiqué repose sur le principe d'une action gratuite qui n'attend en retour aucune contrepartie.

Afin de favoriser son efficacité et de dynamiser son organisation, l'association s'appuie sur une « équipe logistique » développée réunissant toutes les bonnes volontés prêtes à agir bénévolement pour le bien commun, en particulier pour l'organisation des activités et des événements. Les titulaires de cette fonction « logistique » animent le réseau des bénévoles et accompagnent les pilotes chargés de la mise en œuvre des projets.

D. Gestion et communication

Depuis le 1^{er} octobre 2020, Regards Croisés adhère à la plate-forme AssoConnect. Cette adhésion donne accès au logiciel spécifiquement développé pour les associations.

Ce logiciel satisfait deux besoins majeurs : rendre plus agile et plus fiable la gestion globale de l'association, et donner aux adhérent·e·s un accès en ligne permanent aux informations et événements.

Logiciel complet, il comprend de nombreux modules accessibles en permanence et en ligne ; en voici ci-dessous quelques fonctionnalités :

Outils de gestion :

- Module comptabilité, enregistrement et gestion automatique des écritures, tableau de bord...
- Gestion de la communauté des membres, adhérent·e·s, groupes d'activités...
- Enregistrement des adhésions, gestion des profils...
- Billetterie avec possibilité de paiement en ligne, réservations, émissions de billets...

Outils de communication :

- Un site Internet intégré,
- Une messagerie « Regards Croisés »

Ce logiciel facilite la gestion quotidienne de l'association, sécurise les données enregistrées et garantit une continuité de gestion en cas de problème, grâce au partage des responsabilités entre plusieurs administrateur·rice·s.

Les données personnelles confiées à Regards Croisés sont protégées conformément à la loi relative à la protection des données, loi dite « RGPD ».

E. Les activités

Elles existent sous 3 formes :

Des ateliers :

Programmés selon une périodicité hebdomadaire ou mensuelle, ils sont le plus souvent gérés par un·e adhérent·e référent·e. Ils constituent un maillage solide de l'association.

Très variés dans leurs contenus, ils proposent une palette d'activités très large.

Des événements :

Ils peuvent avoir une périodicité plus annuelle et sont gérés par un·e adhérent·e référent·e (ou un groupe) appelé « Pilote ».

Ils réunissent de quelques personnes à de très nombreux participant·e s et sont attendus comme des moments forts qui ponctuent l'année.

Quelques exemples :

- Excursion,
- Stages de chant,
- Découverte de lieux historiques,
- La Fête des Arts,
- Le Forum des Associations.

Des spectacles ou concerts :

Ils sont uniques, en général, et gérés par la fonction « logistique », en collaboration avec le ou la « Pilote de Projet ».

Très éclectiques, ils permettent d'offrir un choix de musique ou de textes allant d'une originalité curieuse à une offre plus classique, la qualité étant le dénominateur commun recherché.

F. Orientations pour l'avenir

Le dynamisme de Regards Croisés se mesure à l'engouement des adhérent·e·s, au succès des ateliers et événements, mais aussi à sa capacité de renouveler ses activités et de conforter sa position en préparant l'avenir.

La finalité de cette démarche de préparation de l'avenir demeure la satisfaction des attentes des adhérent·e·s, et la pérennité de l'association.

À cet effet, trois orientations majeures peuvent être envisagées :

- La recherche de nouveaux partenariats :
 - partenariats avec des structures associatives ou autres permettant d'organiser des spectacles et événements de grande ampleur, ou d'offrir aux adhérent·e·s des animations et ateliers hors du portefeuille de Regards Croisés ;
 - partenariats de mécénat offrant à Regards Croisés des capacités budgétaires permettant d'organiser des spectacles et événements de grande ampleur, ou de conduire une politique de prix réduit, tant pour les spectacles que pour la participation aux ateliers ;
- La définition et la réalisation d'un plan d'investissement : il s'agit d'offrir des capacités accrues aux ateliers actuels et à venir ;
- L'adoption de méthodes et outils de gestion et de communication modernes : l'objectif est de toucher le plus grand nombre de sensibilités sociales et de catégories d'âge, notamment les jeunes générations.